

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE BEUZEC CAP SIZUN  
SEANCE DU 12 MARS 2012**

Le 12 Mars 2012, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 2 Mars 2012, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean PICHON, Maire.

Conseillers en exercice	Conseillers présents ou représentés
14	14

Etaient présents tous les conseillers en exercice.

<b>Date de la convocation</b>
2 Mars 2012
<b>Date d'affichage</b>
2 Mars 2012

Secrétaire de séance :

Madame Isabelle SERGENT a été nommée secrétaire de séance.

**4 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2011 DU BUDGET ASSAINISSEMENT PAR MADAME ROBIN FLAVIE, RECEVEUR**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur PICHON Jean,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état de restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011, par Madame ROBIN Flavie, receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 12 Mars 2012

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean PICHON.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212900088-20120315-201212MARS04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/03/2012